



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2026**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 11
Présents : 10
Nombre de suffrages : 11
Pour : 11

Date de convocation
02 juillet 2026

Date d'affichage
18 juillet 2026

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

L'an deux mille vingt-six, le 10 juillet à 19h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUYAT Thierry.

Etaient présents :

BONHEUR Pascal, COUBRET Jean-Marie, COUBRET Marie-Noëlle, CYPRES Damien, DURIS Béatrice, JOYAUX Caroline, PHILIPPON Baptiste, RONDEAU Nadine, ROUYAT Thierry, TOMCZYK Tatiana

a été nommée **secrétaire de séance** :

Excusé : M. ACCOLAS Didier ayant donné pouvoir à DURIS Béatrice

Numéro interne de l'acte : 2026-07-05

OBJET : BUDGET COMMUNE : décision modificative

Le Maire propose la décision modificative suivante, afin de verser au budget assainissement la subvention votée au Budget Primitif 2026 dont l'imputation prévue est erronée.

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	diminution de crédits	augmentation de crédits	diminution de crédits	augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 657381 subvention fonctionnt autres EPL	19 958.20 €			
D 65736221 : budgets annexes et régies à caractère industriel et commercial non dotés de la personnalité morale		19 958.20 €		
TOTAL	19 958.20 €	19 958.20 €		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **ACCEPTE** la décision modificative proposée.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SAULZAIS LE POTIER

Le Maire
Thierry ROUYAT

La secrétaire de séance
Tatiana TOMCZYK